



Déclaration de la FNEC FP-FO CDEN 33 – 16 novembre 2023

Madame la DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Trois mois après la rentrée scolaire, le constat est clair, notre Ecole Publique est en souffrance : souffrance face au manque de moyens, souffrance face au manque de personnels, souffrance face à la destruction de l'enseignement spécialisé, souffrance face à la violence au sein des établissements... Comment être serein face à l'échec des différentes politiques menées ces dernières années qui n'ont fait qu'accroître cette souffrance ? La FNEC FP FO s'insurge contre la tragédie d'Arras le 13 octobre dernier et apporte son soutien inconditionnel à tous les personnels de l'Education Nationale. Nous demandons à ce que chaque demande de protection fonctionnelle soit suivie d'effets afin de garantir la sécurité de tous les personnels. La protection par le discours : ça suffit !

La première cause de maltraitance des personnels, à savoir les conditions de travail, ne s'améliore pas et se dégrade un peu plus chaque rentrée scolaire. Pour notre nouveau ministre de l'Education Nationale, Gabriel Attal, les priorités ne sont pas là. A grand coup de communication autour du harcèlement, il entend résoudre les problèmes de l'école. Les personnels eux en ont assez des tâches supplémentaires qu'on leur impose, des missions qui ne relèvent ni de leurs obligations de service ni de leur statut, de la remise en cause de leur liberté pédagogique. Les directeurs d'école ne veulent pas des responsabilités supplémentaires dont le ministère les accable en application de la délégation de compétences de l'autorité académique prévue par la loi Rilhac ! Les personnels veulent enseigner, et dans les meilleures conditions possibles, pour eux et pour leurs élèves ! Pour cela, la première mesure à prendre serait de créer les postes d'enseignants, de PsyEN, de médecins et d'infirmières scolaires, d'AED et d'AESH nécessaires, de rétablir tous les postes d'enseignants spécialisés supprimés depuis des années par tous les gouvernements successifs, de créer les milliers de places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour les élèves bénéficiant d'une notification pour y être scolarisés ! En Gironde ce sont 852 élèves scolarisés en milieu ordinaire qui ont une notification MDPH et qui sont en attente d'une place !

C'est tout le contraire que prépare le ministre Attal : après les 2 000 postes d'enseignants supprimés à la rentrée 2023, il prépare 2500 nouvelles suppressions des postes pour la rentrée 2024 ! Avec l'Acte 2 de l'Ecole inclusive il entend liquider la totalité des établissements spécialisés, pourtant déjà, en nombre bien insuffisants !

De même, il annonce déjà une nouvelle réforme du collège sans moyens... comme d'habitude, aurons-nous tendance à dire. Ces derniers propos posent de nombreuses questions. Le ministre parle de faire des groupes de besoins en mathématiques et en français or la crise de recrutement des enseignants persiste. Qui reste-t-il alors pour faire les groupes supplémentaires, surtout que les collègues ont déjà au moins deux heures supplémentaires et

que ces moyens seront pris sur d'autres disciplines ? Le ministre parle aussi de soutien, mais toujours le problème reste le même : nous espérons que le ministre n'a pas pour idée de faire passer cela sous forme de pacte avec la part fonctionnelle « intervention petit groupe d'élèves selon les difficultés (24h) » car cela prouverait qu'il n'a toujours pas compris que les enseignants sont épuisés et cela nous inquiète pour les statuts du second degré. Le ministre n'a pas compris que si le collège va mal, c'est peut-être parce qu'il y a trop d'élèves par classe et parce qu'il a subi de précédentes réformes qui ont supprimé toujours plus d'heures de cours. Décidément, M. Attal ne se pose toujours pas les bonnes questions !

Les problèmes liés à l'attractivité du métier sont indéniables : la démission des enseignants est devenue une réalité inquiétante et ce phénomène ne cesse de s'aggraver d'année en année. Ce n'est pas le recrutement massif de contractuels, près de 200 dans le 1^{er} degré en Gironde, qui comblera ce manque de personnels et le manque de candidats au concours. L'attractivité du métier doit passer par une véritable revalorisation des personnels face à l'inflation. Les tâches des personnels ne cessent d'augmenter contrairement à leur pouvoir d'achat qui lui s'effondre. Ce n'est pas par le PACTE que cette revalorisation se fera ou à coup de primes ! Les personnels ne sont pas dupes et ont compris le danger du PACTE qui est une nouvelle attaque contre les statuts pour mettre au pas les personnels ou comment travailler plus pour perdre moins ! Ils l'ont rejeté massivement ! Ils réclament 10% de revalorisation indiciaire immédiate, pour tous, sans contrepartie ainsi que l'ouverture de négociations pour rattraper 27,5% de perte de pouvoir d'achat, évidemment sans nouvelles missions.

A l'ordre du jour de ce CDEN, le bilan de la rentrée scolaire 2023 dans le 1^{er} et le 2nd degré.

Dans le 1^{er} degré, la Gironde a eu une dotation de 9 postes, bien insuffisante face aux nombreux besoins dans notre département ! Besoins en remplaçants, en ouverture de classes, en poste RASED, en psyEN... Cette rentrée a acté 79 ouvertures contre 85 mesures de retrait. Très souvent, les fermetures sont justifiées par le besoin de récupérer des postes pour ouvrir ailleurs, on déshabille Pierre pour habiller Paul. La FNEC FP FO s'oppose à toutes les fermetures de classe en maintenant un effectif bas pour permettre un cadre d'apprentissage plus serein dans les classes ! Et ne nous comptons pas les médecins scolaires qui manquent les PsyEN ...

En ce qui concerne le remplacement, seulement 5 postes de Brigade de remplacement ont été créés. Le constat est que cela ne suffit pas à pallier les absences. Lors du CSAD, Madame la Directrice d'Académie, vous nous indiquiez que le remplacement était meilleur qu'en 2021, qu'à la même date cette année vous aviez moins de classe non remplacée. Mais ce que vous ne mettez pas dans la balance, c'est le recrutement des 191 contractuels à cette date (qui n'existaient pas en 2021)... La FNEC FP FO revendique le recrutement de personnels sous statut, la création de postes de remplaçants titulaires et non le recrutement d'emplois précaires car les besoins sont bien là !

Dans le second degré, la Gironde a eu une dotation de 18 postes en collège, 12 en LGT et une perte de 6 postes en LP. C'est très insuffisant si l'on veut améliorer les conditions de travail et baisser significativement le nombre d'élèves par classe. De même, vous nous mettez le nombre de postes partagés dans les lycées et collèges, qui ont, certes diminué depuis quelques années, mais cela ne tient pas compte des contractuels qui ont été affectés dans plusieurs établissements puisque leurs affectations sont gérées par le rectorat. Dans les faits, il y en a plus que cela. Nous rappelons qu'être dans plusieurs établissements entraîne de la fatigue

supplémentaire. Et que dire des stagiaires 18 h ? C'est une ineptie ! Ce ne sont absolument pas de bonnes conditions pour commencer le métier. Et on se demande encore pourquoi le métier d'enseignant n'est plus attractif... Le manque de médecins scolaires, infirmières, psyEN, AED, AESH n'est pas non plus surprenant bien qu'inquiétant, lui aussi.

Concernant la carte des formations professionnelles pré-baccalauréat et post-baccalauréat, nous souhaitons réaffirmer ici que nous considérons que la méthode n'est toujours pas humainement acceptable. En effet, les collègues concernés par une fermeture de formation, et parfois de poste, l'apprennent seulement quelques jours avant que la décision soit arrêtée par les instances. Ils l'apprennent lors de la venue dans leur établissement d'une délégation emmené par la DRAAFPICA... La FNEC FP-FO souhaite qu'une méthode permettant davantage d'échanges entre l'autorité académique et les équipes pédagogiques soit trouvée. Des échanges plus nombreux, mais aussi plus en amont, sont nécessaires.

Enfin, les dernières annonces faites lors des audiences bilatérales d'il y a trois semaines sont catastrophiques, car elles sont de nature à remettre en cause le fondement même du LP, en déstructurant l'ensemble du cycle de Bac Pro, en particulier l'année de terminale. La vision proposée par notre ministre est d'ailleurs dénoncée par l'ensemble des spécialistes de l'enseignement professionnel.

Pourtant, la Ministre aurait pu proposer une réforme qui redonne du sens au métier de PLP, mais également à la formation professionnelle dans nos LP. Depuis juillet 2022, date de sa nomination au ministère. Nous n'avons cessé de lutter contre sa vision étriquée, voire calomnieuse, de la voie professionnelle sous statut scolaire. Mais aucun diagnostic partagé n'a été élaboré comme préalable indispensable pour envisager une réforme réussie de l'enseignement professionnel. Le ministère s'est enfermé dans ses propres constats (association du décrochage avec le LP, augmentation des PFMP non négociable, etc.) qui aboutissent à la destruction de ce qui fait la force de l'enseignement professionnel : une formation aux métiers couplée au développement d'une citoyenneté ancrée dans le XXI^e siècle en s'appuyant sur un besoin de plus et de mieux d'Ecole pour les jeunes qui nous sont confiés.

Face à l'effondrement de notre institution, la FNEC FP-FO continuera de revendiquer :

- L'abandon de tous les dispositifs qui engagent les responsabilités des personnels et notamment le programme PHARE !
- Le retrait du « Pacte » !
- L'abandon des évaluations d'écoles et d'établissements !
- L'abrogation de la loi Rilhac !
- L'annulation des suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires !
- L'abandon de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive !
- L'augmentation indiciaire pour tous les personnels, sans contrepartie, à minima à hauteur de l'inflation !
- L'abrogation de Parcoursup et du bac Blanquer !
- Le retrait de la réforme des lycées professionnels !
- L'abrogation de la réforme des retraites !

Pour finir, nous tenons à remercier encore une fois les services de la DSDEN pour leur travail.

pour la FNEC FP-FO de la Gironde
**Frédéric Abramson, Reynald Diranzo, Christophe Grimaux,
Delphine Marin, Camille Tastet, Florence Texier**